



BUDGET 2023

DE NOUVELLES AMBITIONS

POUR LES

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES





« NOTRE VOLONTÉ EST D'ALLER TOUJOURS DE L'AVANT »

Jean-Jacques Lasserre, Président du Conseil départemental, revient sur les grands axes et priorités du budget 2023.

Le budget 2023 avoisine le milliard d'euros, en hausse par rapport à l'an dernier.

Comment allez-vous l'employer ?

Ce budget de près de 1 milliard d'euros traduit notre volonté d'aller toujours de l'avant dans un contexte pas toujours lisible, comme nous avons pu le faire l'an dernier. Pour mémoire, en 2022, notre budget d'investissement prévoyait 160 millions d'euros. 90% sont réalisés alors même que la situation géopolitique en Europe, et par conséquent la situation économique, n'ont pas facilité les travaux. En 2023, ce volontarisme budgétaire concerne en premier lieu nos politiques de solidarités sociales, avec un budget de 432 millions d'euros. Qu'il s'agisse des enfants et des jeunes, des personnes vulnérables ou celles en perte d'autonomie, nos dépenses vont augmenter de 3 à 5% en 2023. Nous consacrerons 23 millions d'euros supplémentaires pour être toujours plus près des femmes et des hommes qui en ont le plus besoin. Dans le domaine du social, le secteur de la protection

de l'enfance est une priorité. Avec une augmentation de 13 %, le budget qui lui est consacré dépasse les 100 millions d'euros et en fera un des plus importants de France. Face à la croissance régulière des placements et des situations complexes que subissent ces enfants, notamment depuis la crise du Covid, nous nous donnons les moyens d'une meilleure mobilisation en faveur de leur prévention et de leur prise en charge.

Le Département joue un rôle important de soutien auprès des communes. Ce levier est-il lui aussi renforcé cette année ?

Oui, notre budget 2023 conforte le rôle de notre collectivité en tant que premier partenaire des communes. Il prévoit 21 millions d'euros en direction des projets portés par les communes et intercommunalités. Il s'agit d'un effort conséquent qui répond aux attentes des acteurs de nos territoires. J'en veux pour preuve qu'en 2022, 92,5% (sur les 16 millions d'euros prévus) de ces aides destinées aux communes

ont été utilisées. Nous allons aussi renforcer le rôle de la société publique locale (SPL) créée l'an dernier, qui intéresse désormais une soixantaine de communes.

Cette SPL peut réaliser ou prêter assistance pour des études, conseils et analyses en matière d'aménagement de l'espace urbain ou rural, de construction, rénovation, ou encore exploiter et gérer des immeubles et équipements. Elle sera aussi un outil efficace face à l'enjeu du logement sur notre territoire.

Outre les solidarités, quels sont les autres champs d'actions investis cette année ?

La culture et le sport sont deux grands marqueurs de notre action en 2023. La culture d'abord, avec deux projets conséquents : le Schéma départemental des enseignements artistiques et de la pratique amateur pour favoriser la coopération entre établissements et développer les collaborations sur les territoires entre les acteurs culturels, éducatifs et médico-sociaux ; le Schéma culture, art et territoires pour accompagner les filières artistiques professionnelles (le spectacle vivant, les arts visuels et le cinéma), avec notamment le soutien à la création, aux festivals et aux actions de médiation.

Le sport ensuite, qui sera décrété grande cause départementale, dans le sillage des

Jeux olympiques. Nous aurons d'ailleurs le plaisir d'accueillir la Flamme olympique dans notre département. Notre collectivité y est déjà très engagée, qu'il s'agisse du soutien aux communes dans la réalisation d'installations sportives, d'accompagnement de clubs amateurs ou d'équipes professionnelles, ou encore du développement du sport de pleine nature. En 2023, non seulement nous poursuivrons nos aides mais nous multiplierons les initiatives, comme celle imaginée, dans le cadre de Terre de Jeux 2024, baptisée les Jeux internationaux de la jeunesse (JIJ), qui accueillera en juin 400 jeunes âgés de 15 à 17 ans, issus de cinq continents. 2023 sera aussi le lancement d'une étude pour une extension du Prytanée au Pays basque. Enfin, 2023 sera l'année du renforcement de notre stratégie bas carbone. Nous avons un devoir d'exemplarité en la matière. Pour l'heure, nous définissons la trajectoire pour notre collectivité à travers l'adoption de son Plan de transition. En cours d'année, un second volet, territorial celui-ci, sera élaboré avec les EPCI. Cette démarche collective est tout à fait originale pour un département. Elle permettra de bien cibler les actions à mener par notre collectivité, en complément ou en soutien des plans climat-air-énergie portés par les Communautés de communes.

LE DÉPARTEMENT EN PRATIQUE

Communes, Communautés de communes, Département, Région... difficile de faire la différence au jeu du « qui fait quoi » institutionnel. Pourtant, chaque institution a un rôle et des missions bien déterminées à exercer sur son territoire, tout en développant des coopérations ou des actions partagées au service des habitants.

Des politiques publiques au service des habitants et du territoire

Le champ d'actions du Département est défini par la loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République) de 2015, qui donne des champs d'actions précis à chaque collectivité territoriale (Commune, intercommunalités, Département, Région). Elle positionne le Département comme chef de file des solidarités et de la cohésion territoriale. C'est le Département qui s'occupe de l'action sociale, des personnes en situation de handicap et des personnes âgées. Il intervient également auprès des jeunes dans l'accès à la culture et aux sports, l'insertion professionnelle et l'entrée dans la vie d'adulte.

Dans l'éducation, le Département est en charge des collèges, de la création et l'entretien des bâtiments à la cantine, en passant par l'éducation à la citoyenneté et l'accès à la culture des collégiens.

Acteur de l'aménagement du territoire et des transports, le Département assure la gestion de la voirie départementale, des ports de pêche, l'équipement rural et l'aménagement foncier.

Doté d'une compétence culturelle, le Département est un acteur majeur des politiques de lecture publique (bibliothèques, de la préservation du patrimoine, et gère les Archives départementales. Au-delà de ces compétences exclusives, le Département intervient sur des domaines partagés avec d'autres collectivités, notamment en matière de protection contre les incendies (SDIS), de sport, de tourisme ou de promotion des langues régionales.

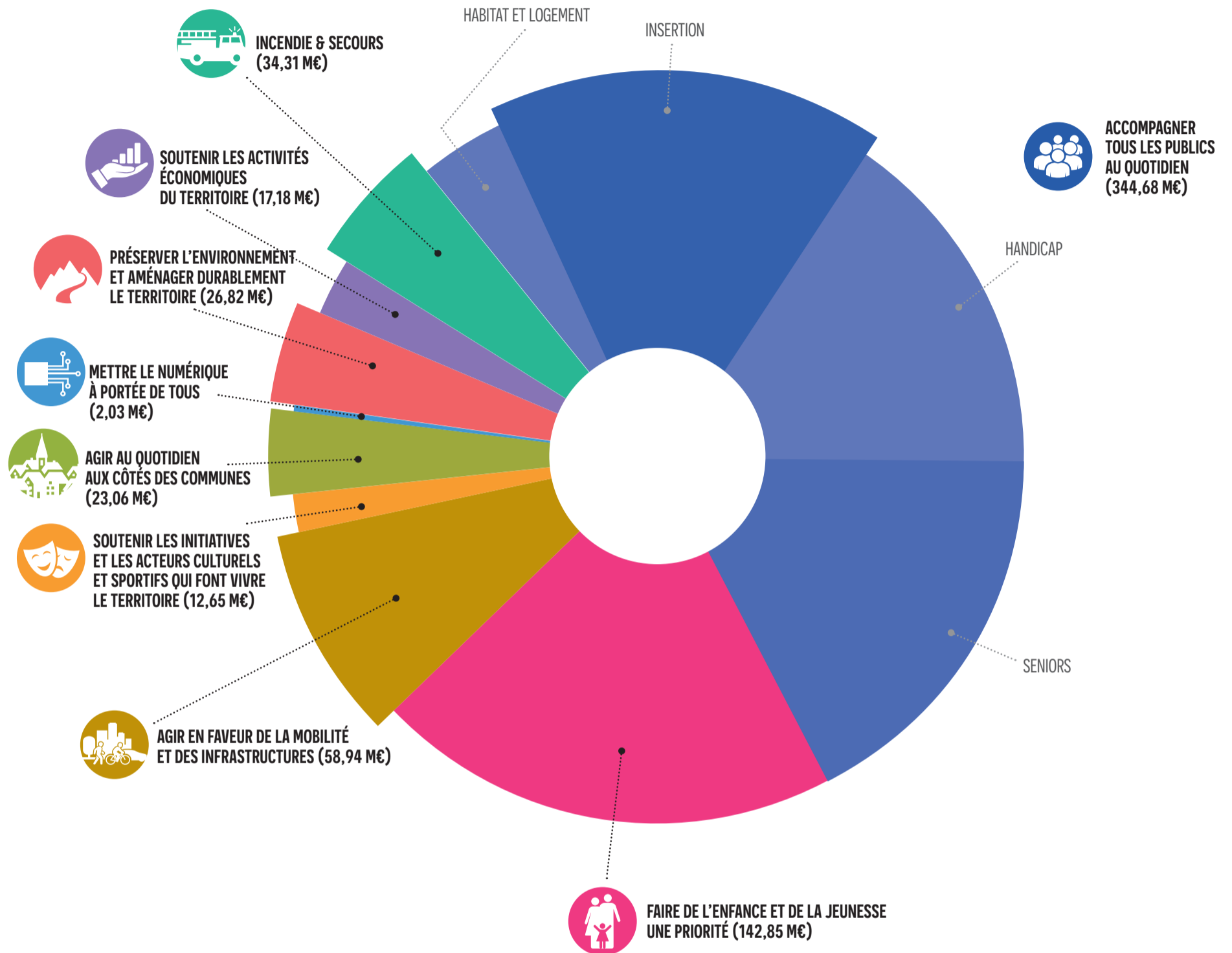
Il est également un partenaire privilégié des communes, qu'il aide et accompagne dans leurs projets.

Au quotidien, les agents départementaux (2600 dans les Pyrénées-Atlantiques) mettent en œuvre ces actions sur le terrain. Assistante sociale, bibliothécaire, conducteur de travaux sur la voirie, puéricultrice à la PMI, agent d'entretien des collèges, familles d'accueil... tous ces métiers essentiels sont assurés par des fonctionnaires du Département.

Un Conseil départemental élu tous les six ans

Les grands axes des politiques départementales sont votés par le Conseil départemental, une assemblée délibérante formée par la réunion des Conseillers départementaux. Au nombre de 54 dans les Pyrénées-Atlantiques, ils sont élus au suffrage universel direct pour un mandat de six ans, chaque binôme (femme-homme) étant élu sur un canton. Le Département est géré par un exécutif départemental, composé du Président (élu par les Conseillers départementaux en début de mandat) et de plusieurs Vice-président(e)s aux délégations spécifiques (autonomie, habitat et logement, culture, tourisme, transition environnementale, éducation, infrastructures, insertion et accès à l'emploi, enfance et famille, numérique...).

COMMENT SE VENTILE LE BUDGET PRIMITIF DE 984,13 M€* EN 2023



* CHIFFRES EXPRIMÉS EN MILLIONS D'EUROS

ACCOMPAGNER TOUS LES PUBLICS AU QUOTIDIEN (PERSONNES ÂGÉES, PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP, PERSONNES ÉLOIGNÉES DE L'EMPLOI, LOGEMENT...)

344,68 M€

Habitat et logement	16,09 M€
Habitat et logement	15,41 M€
Actions en faveur de l'habitat accompagné, partagé, inclusif	0,68 M€
Seniors	111,09 M€
Accueil en établissement des seniors dépendants	50,00 M€

Accueil du bien vieillir à domicile	61,09 M€
Handicap	116,50 M€
Soutien aux acteurs de l'autonomie et actions schéma	5,67 M€
Accompagnement inclusif du handicap jeunes	6,95 M€
Accompagnement inclusif du handicap adulte en milieu ouvert	36,87 M€
Accueil en établissement des personnes handicapées	67,01 M€
Insertion	100,58 M€
Insertion sociale et professionnelle des publics vulnérables	100,30 M€
Gens du voyage	0,28 M€
Aide au développement du tissu associatif et du bénévolat	0,44 M€

321,61 M€

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

FAIRE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE UNE PRIORITÉ (PETITE ENFANCE, ENFANCE, ÉDUCATION, SOUTIEN AUX JEUNES...)

142,85 M€

Actions éducatives	0,89 M€
Pack Jeunes 64	0,88 M€
Adoption et naissance sous X	0,05 M€
Insertion sociale et professionnelle des jeunes	2,11 M€
Protection de l'enfance	90,96 M€
Protection maternelle et infantile, soutien à l'accueil petite enfance	9,85 M€
Collèges publics et privés	38,11 M€

METTRE LE NUMÉRIQUE À PORTÉE DE TOUS

2,03 M€

Participation au SMO	
La Fibre64	2,03 M€

AGIR EN FAVEUR DE LA MOBILITÉ ET DES INFRASTRUCTURES

58,94 M€

Nouvelles pratiques de mobilité	2,93 M€
Infrastructures aéroportuaires	0,46 M€
Voierie départementale	55,55 M€

AGIR AU QUOTIDIEN AUX CÔTÉS DES COMMUNES

23,06 M€

Présence médicale 64	0,16 M€
Aide à l'investissement des communes et des structures intercommunales	21,11 M€
Accompagnement des acteurs publics	1,79 M€

SOUTENIR LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE

17,18 M€

Immobilier d'entreprise et économie de proximité	1,82 M€
Innovation, ingénierie, recherche et transitions	1,41 M€
Ports	0,81 M€
Promotion et développement touristique	3,89 M€
Filière pêche maritime	4,54 M€
Agriculture, forêt, aménagement foncier et agro-alimentaire	4,71 M€

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGER DURABLEMENT LE TERRITOIRE

26,82 M€

Stations d'altitude et train de la Rhune	16,84 M€
Gestion de la ressource en eau	
Programme NAIADÉ 2023-2028	2,51 M€
Patrimoines naturels et qualité de l'environnement	7,47 M€

SOUTENIR LES INITIATIVES ET LES ACTEURS CULTURELS ET SPORTIFS QUI FONT VIVRE LE TERRITOIRE

12,65 M€

Coopération transfrontalière et internationale	0,24 M€
Aides financières aux associations culturelles	3,63 M€
Grands événements culturels	0,11 M€
Archives départementales	0,49 M€
Aide au développement de la lecture publique	0,78 M€
Aide financière aux associations sportives	1,88 M€
Sport de haut niveau	0,85 M€
Langue et culture occitane, béarnaise et gasconne	1,07 M€
Langue et culture basque	1,17 M€
Patrimoine culturel	2,43 M€

INCENDIE ET SECOURS

34,31 M€

SDIS	34,31 M€
------	----------

LE DÉPARTEMENT EN ACTION

Chef de file des politiques de solidarités humaines et territoriales, le Département intervient au quotidien auprès des habitants, à tous les âges de la vie, tout en créant les conditions favorables d'un développement et d'un aménagement durables du territoire. Tour d'horizon des grands axes qui guident son action en 2023.



Accompagner
tous les publics
au quotidien

344,68 M€



© Le Conseil départemental 64

Insertion professionnelle et retour à l'emploi, accès au logement, lutte contre toute forme de précarité, aides à l'autonomie des personnes en situation de handicap, accompagnement des aînés... le Département veille à garantir l'égalité des chances et met l'inclusion au cœur de ses actions solidaires.

Responsable de la mise en œuvre du RSA, le Département conduit de nombreuses actions pour permettre aux allocataires de sortir de la précarité, de l'isolement social et favoriser le retour à l'emploi, en plaçant l'humain au cœur de tout dispositif.

Plus globalement, le Département est fortement engagé auprès de toutes les personnes en situation de précarité et met en place des actions de soutien dont un fonds de secours spécifique (aide alimentaire, à la mobilité).

Dans un contexte qui rend difficile l'accès au logement, le Département fait de l'habitat une priorité. Au-delà des conseils apportés par l'Adil (Agence départementale d'information sur le logement), des aides

financières à l'accès au logement (Fonds solidarité pour le logement) ou à la rénovation énergétique dans le cadre du programme « Bien chez soi », le Département agit aux côtés des Communautés de communes et d'agglomération pour développer une politique de lutte contre la crise du logement, en renforçant la production de logements sociaux assurée par son bailleur social, l'Office 64 de l'habitat. Favoriser l'inclusion, c'est aussi accompagner les personnes en situation de handicap.

Cette compétence majeure du Département se traduit par des aides et des dispositifs dédiés au handicap dans tous les aspects de leur vie, du logement à l'emploi, en passant par l'éducation ou l'accès à la culture et aux activités sportives.

Le Département assure le versement de prestations individuelles (en particulier la prestation de compensation du handicap), développe un programme de soutien à l'autonomie à domicile des personnes handicapées, accompagne financièrement l'accueil en établissement ainsi que les structures qui apportent du répit aux aidants.

La Maison départementale des personnes handicapées est le pôle ressource de toutes ces actions.

Alors que le vieillissement de la population s'impose comme un enjeu majeur de société, le Département se mobilise pour permettre aux seniors de bien vivre et de bien vieillir dans les Pyrénées-Atlantiques : aides à la rénovation et à l'adaptation des logements, allocation personnalisée d'autonomie (APA), financement des aides ménagères et du portage de repas, développement de l'accueil familial, accès à la culture, soutien aux initiatives bénévoles, service de téléassistance, financement des Ehpad, formation des personnels dédiés à l'aide aux seniors...

Pour rendre toutes ces actions plus lisibles, une plateforme web permet d'accéder à toutes les aides dédiées aux enfants et adultes en situation de handicap et aux personnes âgées.

autonomie64.fr

828
AGENTS
DES SERVICES
DE SOLIDARITÉ
insertion, famille,
personnes âgées
et handicapées

3 897
BÉNÉFICIAIRES
DE LA PRESTATION
DE COMPENSATION
DU HANDICAP ET ACTP

18 015
BÉNÉFICIAIRES
DE L'ALLOCATION
PERSONNALISÉE
D'AUTONOMIE

14 564
ALLOCATAIRES
DU RSA

2 910
BÉNÉFICIAIRES
DE L'AIDE SOCIALE
À L'HÉBERGEMENT

8 394
LITS EN
ÉTABLISSEMENTS
POUR PERSONNES
ÂGÉES

674
NOUVEAUX
LOGEMENTS
SOCIAUX FINANCÉS
EN 2022





Faire de l'enfance et de la jeunesse une priorité

142,85 M€

Accueil de la petite enfance, protection de l'enfance, gestion des collèges, soutien aux jeunes qui entrent dans la vie adulte... le Département fait de l'enfance et la jeunesse une priorité, avec un vaste champ d'actions pour tous les jeunes de 0 à 25 ans. En témoignent les orientations du budget 2023 du Conseil départemental qui y consacre plus de 142 millions d'euros.

Accompagner les familles et les plus petits

Faire de la jeunesse une priorité, c'est d'abord accompagner les enfants dès le plus jeune âge. Les équipes du Service départemental de protection maternelle et infantile (PMI) du Département, infirmières-puéricultrices, médecins et sages-femmes, accompagnent les familles de la grossesse aux 6 ans de l'enfant et peuvent assurer le suivi médical des jeunes enfants. Le Département contribue également au financement des modes de garde. Enfin, il apporte un soutien matériel et psychologique aux femmes isolées, enceintes ou avec leurs enfants de moins de 3 ans.

Protéger les enfants

Chef de file de la protection de l'enfance, le Département aide à protéger les enfants en apportant un soutien aux parents en difficulté, en privilégiant le maintien de l'enfant dans sa famille. Lorsque cela est nécessaire pour la sécurité

de l'enfant, il intervient en accueillant les mineurs chez des assistants familiaux (390 assistants familiaux salariés par le Département) ou dans des établissements d'accueil. Le Département intervient également auprès des jeunes majeurs, entre 18 et 21 ans, les soutenant dans leur projet d'insertion sociale et professionnelle.

Assurer le bien-être des collégiens

Le Département, c'est aussi la gestion des collèges et l'accompagnement des jeunes collégiens. L'institution prend en charge la modernisation des établissements et le fonctionnement des 49 collèges publics du territoire et contribue à celui des 38 collèges privés sous contrat. Il gère la restauration collective de 42 établissements publics, en privilégiant une alimentation locale et bio qui valorise les terroirs locaux.

Le Département multiplie aussi les initiatives pour encourager l'épanouissement, le bien-être et la réussite éducative des collégiens, les éveiller à la culture et à la citoyenneté.

Soutenir les jeunes dans leurs projets de vie

Faire de la jeunesse une priorité, c'est enfin accompagner les

jeunes dans leurs projets de vie et leur insertion professionnelle, notamment par le biais des quatre Missions Locales du département qui conseillent et guident les jeunes dans leur recherche de formation, d'emploi ou de logement. Des dispositifs comme « Jeunes et Engagés », qui récompense l'engagement des jeunes en finançant leur permis de conduire ou une formation (BAFA, BNSSA), ou encore les « Projets Jeunes 64 » qui financent les initiatives collectives portées par les 11-25 ans s'inscrivent aussi dans cet engagement.

Le Pack Jeunes 64 propose un plan d'actions ambitieux pour répondre aux problématiques rencontrées par les jeunes du territoire âgés de 16 à 25 ans. Écrit après une large consultation auprès des jeunes et des partenaires, le Pack Jeunes 64 s'articule autour de six priorités pour améliorer l'accès à l'information et l'accompagnement des jeunes, favoriser l'insertion professionnelle, proposer des solutions adaptées aux difficultés de logement, lutter contre la précarité, améliorer le cadre de vie et accompagner l'engagement citoyen.

Inauguration du collège d'Arette
© Le Conseil départemental 64



316

ASSISTANTS FAMILIAUX

3 647

MESURES D'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

1 647

VISITES À DOMICILE AVANT LA NAISSANCE

6 148

VISITES À DOMICILE APRÈS LA NAISSANCE

426

PERSONNELS DES COLLÈGES

49

COLLÈGES PUBLICS

38

COLLÈGES PRIVÉS SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION

2,5 M

DE REPAS SERVIS PAR 42 COLLÈGES PUBLICS

31 880

ÉLÈVES SCOLARISÉS EN COLLÈGES PUBLICS ET PRIVÉS SOUS CONTRAT



Agir en faveur de la mobilité et des infrastructures

58,94 M€

Si certaines routes s'appellent des « départementales », ce n'est pas le fruit du hasard.

L'une des compétences les plus connues du Département est en effet la construction, le développement, l'entretien et la surveillance du réseau routier, qui mobilise 450 agents au quotidien.

Chaque année, le Département programme des projets routiers: aménagements de voies, d'ouvrages d'art, créations de giratoires et investit également

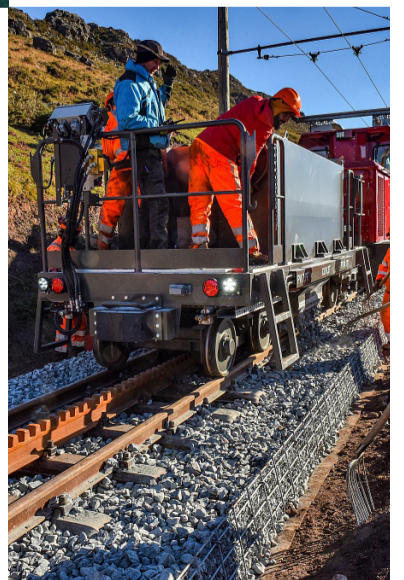
dans l'entretien du réseau. En 2023, 251 km de routes départementales vont ainsi être renouvelées et 52 ouvrages d'art feront l'objet de réparations. Pour faciliter les mobilités du quotidien et promouvoir des transports moins polluants, le Département encourage le covoiturage, avec 22 aires de covoiturage aménagées sur des zones de fort trafic routier, et la pratique du vélo, avec le plan du même nom qui porte la création et l'entretien de 700 km de pistes cyclables.



◀ Pont de Viellenave-de-Navarrenx

Travaux de réfection du petit train de la Rhune, remplissage de la voie par le ballast

© Le Conseil départemental 64



358

AGENTS TECHNIQUES DES ROUTES ET DU TERRITOIRE

1 600

OUVRAGES D'ART

144 km

DE VOIE VERTE

700 km

D'ITINÉRAIRES CYCLABLES

1 600 km

DE SENTIERS DÉPARTEMENTAUX DE RANDONNÉES

4 500 km

DE ROUTES DÉPARTEMENTALES ENTRETENUES ET AMÉNAGÉES

250 km

DE TRAVAUX DE REVÊTEMENTS ANNUELS



Soutenir les initiatives et les acteurs culturels et sportifs qui font vivre le territoire

12,65 M€

Parce que la culture, l'art et le sport font le sel du quotidien, le Département s'engage auprès des acteurs associatifs ou professionnels qui contribuent chaque jour à faire vivre le territoire.

Pour permettre à tous d'accéder à la culture, le Département soutient les associations culturelles, les compagnies de spectacle vivant, les cinémas indépendants et les grands événements. Il met l'accent sur l'enseignement artistique, les pratiques amateurs et la médiation culturelle. Il s'engage également à favoriser l'accès à la lecture sur tout le territoire et auprès de tous les âges. Pour encourager les pratiques

sportives, le Département soutient les clubs amateurs et scolaires, apporte son aide à l'organisation d'événements sportifs, au financement des infrastructures portées par les Communes et se place aux côtés des sportifs et des clubs de haut niveau. En décrétant le sport grande cause départementale en 2023, le Département renforce son soutien à la pratique sportive, avec des initiatives fortes et fédératrices dans le cadre de Terre de Jeux 2024. Et parce que les Pyrénées-Atlantiques sont riches d'une double identité portée par l'euskara et l'occitan-gascon, le Département participe aux projets culturels qui les valorisent et permettent leur transmission.



200

ASSOCIATIONS CULTURELLES ET SPORTIVES ACCOMPAGNÉES EN 2022

23

SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

35

TALENTS DU SPORT

160

BIBLIOTHÈQUES

1 300

LIVRES NUMÉRIQUES

242 000

OUVRAGES EN PRÊT AUX BIBLIOTHÈQUES DU 64

31 000

CD

11

AMBASSADEURS SPORT DE NATURE DU 64

2

BIBLIOBUS



Edition 2021 du beach rugby d'Anglet
© Le Conseil départemental 64

Salle multiactivités et fronton de Pagolle
© Le Conseil départemental 64



Agir aux côtés des communes

488

PROJETS SOUTENUS EN 2022

23,06 M€

Pour le Département, la solidarité est aussi territoriale. Partenaire des communes, le Département les soutient à travers un vaste champ d'intervention et d'aide : contribution financière à l'entretien des bâtiments communaux (équipements sportifs, salles polyvalentes, écoles) et aux projets des

territoires en matière d'énergies, appels à projets thématiques pour favoriser l'innovation et l'investissement...

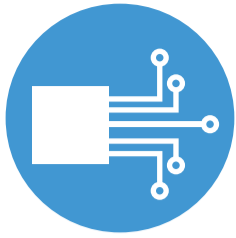
Le Département met également à la disposition des communes un service d'ingénierie pour les aider à développer leurs projets et accéder à des financements européens.



Skatepark d'Assat
© Le Conseil départemental 64

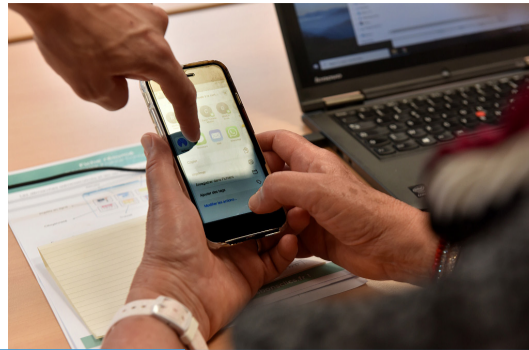


Salle d'escalade à Bournos
© Le Conseil départemental 64



Mettre le numérique à portée de tous

2,03 M€



Atelier pass numérique
© Le Conseil départemental 64

Liens sociaux et familiaux, travail, éducation, culture et loisirs, services... Le numérique irrigue tous les aspects de nos vies.

C'est aussi un moyen essentiel au développement du territoire. Pour permettre à tous les habitants et entreprises d'accéder à un internet haut débit, le Département pilote avec les Communautés de communes le déploiement de la fibre sur l'ensemble des Pyrénées-Atlantiques (hors zone urbaine),

assuré par l'opérateur public La Fibre64. Si l'ensemble du réseau sera opérationnel d'ici fin 2024, le Département accompagne ce déploiement par des actions visant à mettre le numérique à la portée de tous et lutter contre la fracture numérique, avec des médiateurs à temps plein. Le numérique pouvant être un formidable vecteur au service des territoires, le Département poursuivra en 2023 le développement des

plateformes nature64.fr et moncommerce64.fr et proposera des ateliers numériques collectifs aux acteurs économiques. Enfin, parce que le numérique doit aussi rimer avec responsabilité, le Département sensibilise les collégiens à la citoyenneté numérique et au bon usage des réseaux sociaux, tout en accompagnant élèves et enseignants dans l'utilisation du numérique éducatif.

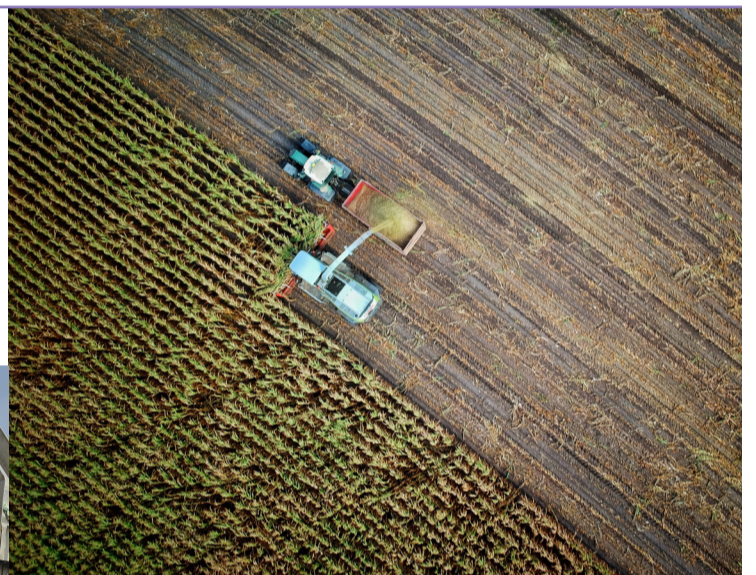
+ 175 000
FOYERS CONNECTÉS
À LA FIBRE HORS ZONE URBAINE
déploiement en cours pour couvrir 100 % du département à l'horizon 2024



Accompagner le développement économique et l'agriculture

17,18 M€

Marin-pêcheur sur le port de Saint-Jean-de-Luz
© Le Conseil départemental 64



Soutenir l'agriculture et la pêche, c'est à la fois accompagner des activités économiques essentielles et contribuer à développer une offre alimentaire de qualité et de proximité.

Le Département assure un soutien et une solidarité avec le monde agricole, en aidant les jeunes agriculteurs à s'installer, en œuvrant à la reconnaissance de la qualité des produits du territoire, en accompagnant le développement de l'agro-écologie et l'essor de la sylviculture. Avec le programme « Manger Bio&Local 64 », il rapproche les producteurs locaux et les acteurs

de la restauration collective pour permettre aux enfants de mieux manger tout en développant les débouchés pour les filières locales. Chargé du développement et de l'entretien des ports de pêche de Saint-Jean-de-Luz/Ciboure et d'Hendaye, le Département soutient également la filière pêche maritime. Enfin, pour renforcer l'attractivité économique du territoire, le Département soutient l'investissement immobilier des entreprises et participe au fonctionnement des sociétés d'économie mixte locales qui contribuent à la création et au développement d'entreprises innovantes, comme Cré@ticit@ à Bidart et Helioparc à Pau.



2 PORTS DE PÊCHE

1 RE CRIÉE DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

TRAIN DE LA RHUNE ET 2 STATIONS D'ALTITUDE

340 EMPLOIS dont 80 permanents

180 JEUNES AGRICULTEURS AIDÉS POUR LEUR INSTALLATION en 2022 - Subvention de 1 M€

143 PRODUCTEURS LOCAUX ENGAGÉS MANGER BIO ET LOCAL 64 2,8 M€ de retombées économiques



Préserver l'environnement et aménager durablement le territoire

26,82 M€

250 RENDEZ-VOUS PROPOSÉS AU CŒUR DES ESPACES NATURELS (balades avec guides naturalistes, animations sportives, spectacles...)

11 M€ POUR LA RÉFECTION DE LA VOIE DE LA RHUNE



Randonnée dans la vallée du Louron
© Le Conseil départemental 64

Entre océan et montagne, les Pyrénées-Atlantiques sont riches d'une biodiversité exceptionnelle et d'espaces naturels remarquables. Un patrimoine aussi précieux que fragile, que le Département contribue à préserver à travers l'aménagement d'Espaces naturels sensibles, ces zones de sauvegarde de la faune, de la flore et des milieux naturels (forêt du Pignada à Anglet, Barthes d'Urt, domaine d'Abbadia

à Hendaye, plage d'Erretegia à Bidart, forêt du Bastard à Pau, Saligue de Baudreix, tourbière de Louvie-Juzon...). Une démarche complétée par le projet « Espèces 64 », qui soutient les actions en faveur du maintien de la biodiversité et l'aide apportée à des associations comme le centre de soins aux animaux sauvages Hegalaldia. L'eau étant essentielle à toute vie, le Département mène une politique volontariste de préservation de cette ressource, avec le programme Naïade, qui permet notamment d'assurer un contrôle de la qualité des eaux et d'aider les collectivités dans leurs projets d'adaptation au changement climatique.

Préserver l'environnement, c'est aussi permettre à tous de découvrir ce patrimoine naturel et donner l'envie d'en prendre soin.

Avec les « Rendez-vous Nature 64 », le Département invite à renouer avec l'environnement à travers un riche programme d'animations et de rencontres, consacré en 2023 à la thématique de l'eau. Avec l'aménagement et la sécurisation de sites de sports et loisirs de pleine nature, le Département met à la disposition de tous des équipements pour concilier la pratique sportive en milieu naturel avec la préservation de l'environnement. Avec la modernisation des stations d'altitude et le train de la Rhune, il crée les conditions favorables au développement d'un tourisme durable en montagne. Une mission que poursuit également l'ADT, l'Agence départementale du tourisme, qui aide les acteurs touristiques du territoire à faire évoluer leur offre en faveur d'un tourisme plus respectueux de l'environnement et des humains.

La préservation de l'environnement passe aussi par l'éducation et la sensibilisation. En 2023, l'Écoparlement des jeunes (EPJ) permettra à 180 élèves de 9 établissements de mener une action concrète de valorisation du patrimoine naturel, tandis que la nouvelle exposition « 64 fantastiques... espèces parapluies » sensibilisera à la diversité biologique du territoire et que l'application « Nature64 » permettra de toucher un public plus large dans la découverte et à la préservation des richesses naturelles.

Enfin, le Département proposera entre février et décembre près de 250 rendez-vous, la plupart gratuits pour se balader avec des guides naturalistes, des animations sportives, des spectacles, des ateliers ou des chantiers participatifs sur les espaces naturels.

FOCUS SUR QUATRE PRIORITÉS DU BUDGET DÉPARTEMENTAL 2023



Pour une montagne attractive et vivante

Elle représente 61 % de la superficie du département et abrite 18 % de sa population. La zone de montagne est l'un des grands marqueurs des Pyrénées-Atlantiques, vivant au rythme des activités agricoles, et en particulier du pastoralisme, tout en attirant les visiteurs et en étant ouvert sur le transfrontalier.

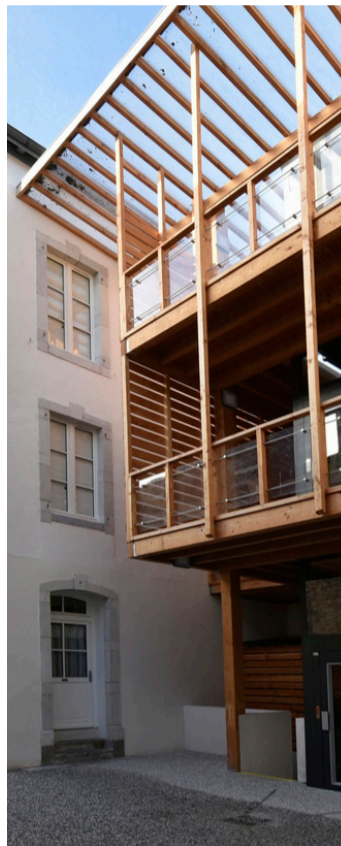
Autant de caractéristiques qui font de la montagne des Pyrénées-Atlantiques un enjeu de développement prioritaire, partagé au sein du Plan Montagne, qui associe l'État, la Région, le Département, les communes et les acteurs du territoire.

En 2023, le Département accélère la dynamique collective de ce Plan Montagne avec des actions ciblées pour faire de la montagne un espace partagé (renforcement du dispositif Réussir ma rando), accompagner les territoires dans la nécessaire transition, améliorer les conditions de vie des saisonniers, accompagner les jeunes dans la découverte de la montagne comme espace de vie et, enfin, renforcer l'attractivité touristique de ce territoire au remarquable patrimoine environnemental, paysager et architectural.

La préservation du pastoralisme sera au cœur des actions menées par le Département, avec un soutien aux exploitations agricoles et aux initiatives pastorales, l'amélioration de l'accessibilité aux estives et des investissements pastoraux. Le Département poursuivra sa participation active aux démarches territoriales de valorisation en montagne, notamment le projet du Parc naturel régional de la montagne basque et le projet de Réserve de la biosphère, et s'impliquera dans la sensibilisation des acteurs au changement climatique, tout en poursuivant les travaux de modernisation de Gourette et de la Rhune. Enfin, un travail de prospective sera mené pour œuvrer à une montagne accessible, développer une destination 4 saisons de montagne et accompagner la transition de la montagne.

Rénovation d'un habitat à Hasparren

Rénovation d'un habitat à Orthez



Logement et habitat, le Département en action

Parce que l'habitat fait partie des besoins essentiels, le Conseil départemental a fait de l'habitat et du logement une priorité, en agissant à plusieurs niveaux pour favoriser l'offre de logements pour tous les habitants.

Premier financeur public du logement social, le Département intervient directement en soutenant les opérations de l'Office 64 de l'Habitat, qui produit chaque année près de 300 nouveaux logements sur tout le territoire des Pyrénées-Atlantiques. Mais son engagement va plus loin avec le Plan logement 64, adopté dès 2022, qui entend créer un « choc de l'offre de logement » en mobilisant les communes pour identifier toutes les opportunités foncières permettant la production de logements accessibles. Dans ce cadre, le Département porte une attention forte au développement d'offres de logements adaptées à des besoins spécifiques (habitat inclusif, logement pour les jeunes, les saisonniers, logements d'urgence...), tout en soutenant les initiatives innovantes pour accroître l'accès au logement (viager solidaire, mobilisation de logements vacants, fonds de renouvellement urbain).

Le Département se tient également aux côtés des habitants par de nombreuses initiatives, comme le programme Bien Chez Soi, qui aide les propriétaires occupants modestes et les propriétaires bailleurs à la rénovation énergétique des habitations ou à leur adaptation, mais aussi avec des aides spécifiques pour le logement et l'habitat des personnes en difficulté.

Un engagement fort pour la transition écologique

Le Département, par ses politiques publiques, contribue à la lutte contre le changement climatique et la préservation des écosystèmes, qui sont l'enjeu du siècle. Pour cela, non seulement la collectivité fait preuve d'exemplarité en se transformant, mais elle incite aussi directement aux activités écoresponsables et climato-compatibles.

En 2023, l'engagement du Département dans la transition écologique, doté d'un budget de plus de 16 millions d'euros, s'appuie sur quatre piliers : la préservation et la restauration de la biodiversité, la décarbonation des déplacements en privilégiant les mobilités douces, les adaptations au changement climatique et ses effets, et enfin l'amélioration de l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables. En 2023, cet engagement se matérialise par de nombreuses actions transversales : valorisation des paysages, développement d'une pédagogie à l'environnement, adaptation du réseau routier aux enjeux de protection de la biodiversité, inventaire et protection des espèces, restauration des milieux dégradés, développement de pistes et d'aménagements cyclables, gestion des risques littoraux (avec notamment la redéfinition du tracé du sentier), préservation et gestion de la ressource en eau (programme Naïade), soutien au développement d'une agriculture plus responsable et durable, aides aux communes dans leurs projets de transition environnementale, appel à projets pour des travaux d'efficacité énergétique sur les bâtiments communaux, développement des réseaux de chaleur bois, baisse de la consommation de l'éclairage public, soutien au développement des énergies renouvelables.

Au-delà de ces actions, le Département invite les Communautés de communes à s'inscrire dans une stratégie territoriale bas carbone concertée. Cette feuille de route comprend notamment une phase prospective et une consultation citoyenne pour atteindre, ensemble, la neutralité carbone en 2050.



▲ Forêt du Pignada à Anglet

Assurer la protection de l'enfance

Le Conseil départemental participe à la protection des enfants sur son territoire. Il favorise en priorité le maintien de l'enfant dans sa famille, en travaillant sur les conditions de vie et les relations devenues difficiles.

Les professionnels apportent une aide et un soutien à la parentalité. Des techniciens de l'aide éducative peuvent intervenir si cela s'avère nécessaire. Quand une situation familiale est trop dégradée et qu'elle met l'enfant en danger, les services du Département interviennent. C'est notamment le rôle du Centre départemental de l'enfance et de la famille (CDEF), qui assure la mission de service public d'accueil d'urgence des mineurs en danger dans le Foyer départemental de l'enfance.

Le CDEF est composé d'une centaine d'agents répartis sur deux pôles (Anglet et Pau). Il assure des missions d'accueil, d'observation, d'évaluation, d'orientation ou d'accompagnement pour des enfants mineurs, des mères mineures ou majeures isolées, enceintes et/ou avec enfant(s) de moins de 3 ans, ainsi que des couples parentaux avec enfant(s) de moins de 3 ans.

Il apporte un accompagnement psycho-socio-éducatif adapté aux besoins des personnes accueillies et conforme aux projets, en permettant, chaque fois que cela est nécessaire, des parcours et un accompagnement personnalisés mobilisant différents partenaires et compétences.

